

# ASSURANCE VIE

---

## DE NOUVEAUX HORIZONS POUR VOTRE PATRIMOINE



# TARGET+

L'ASSOCIATION DU POTENTIEL  
DES MARCHÉS FINANCIERS ET  
DES AVANTAGES DU FONDS EN EUROS

---

Target+ est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport commercialisé par Primonial, en sa qualité d'intermédiaire en assurances, et assuré par Oradéa Vie (groupe Société Générale), entreprise régie par le Code des assurances.

DONNEZ DE L'IMPACT  
À VOTRE PLACEMENT  
AVEC **MAKE.  
ORG  
FOUNDATION**

Voir p. 2



## PRIMONIAL

---

creative investments

## POURQUOI SOUSCRIRE UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE ?

**L'assurance vie est un véritable couteau suisse de l'épargne.  
En s'adaptant à votre profil de risque, ce contrat vous permet de :**

- préparer votre retraite,
- protéger votre famille,
- optimiser votre succession,

Selon vos objectifs et votre horizon de placement.

## TARGET+, UNE GAMME DE SUPPORTS INNOVANTS ET UNIQUES SUR LE MARCHÉ

**Le contrat d'assurance vie Target+ propose une large gamme de supports d'investissement pour vous permettre d'adapter votre contrat à vos objectifs patrimoniaux et à votre profil de risque.**

Votre conseiller vous aidera à créer une allocation sur mesure, en répartissant votre épargne sur les supports d'investissement adaptés à votre sensibilité au risque et à votre horizon de placement. Au fil du temps, il fera avec vous des points réguliers et pourra vous suggérer des ajustements sur votre allocation, toujours en accord avec vos besoins.

2

### PARTENARIAT SOLIDAIRE MAKE.ORG FOUNDATION

**MAKE.  
ORG  
FOUNDATION**

Cette démarche citoyenne et engagée, vous permet de soutenir de grandes causes sociétales telles que l'environnement, l'aide aux personnes vulnérables, la culture...

Pour chaque don réalisé<sup>1</sup>, un don équivalent sera effectué par Oradéa Vie et Primonial.

Make.org Foundation, fonds de dotation régi par l'article 140 de loi n°2008-776 du 4 août 2008 et les décrets d'application n°2009-158 du 11 février 2009 et n°2015-49 du 22 janvier 2015, ayant fait l'objet d'une publication au Journal Officiel en date du 4 février 2017. Siège social : 13-15 rue de la Bûcherie, 75005 PARIS.

**1.** Abonnement réservé aux clients Target+, Target+ CAPI et PrimoPER. Abonnement maximal de 150 € par don, financé par Oradéa Vie ou Primonial en fonction de l'enveloppe disponible à la date du don. Versé dans la limite du montant alloué à l'enveloppe globale de l'opération sur l'année 2024, sauf cas réglementaire qui amènerait à suspendre l'abonnement. Plus de détails auprès de votre conseiller.

# TARGET+, VOTRE CONTRAT SUR MESURE

## LA GESTION LIBRE

### 3 FONDS EN EUROS À CAPITAL GARANTI<sup>2</sup>

Un assureur de renom :

**ORADEAVIE**  
GRUPE SOCIETE GENERALE

Sécurité Target Euro

Sécurité Infra Euro

Euro Classique

### UNE SÉLECTION RIGoureuse D'UNITÉS DE COMPTE<sup>3</sup>

PLUS DE 370 FONDS  
DE TYPE ACTIONS,  
OBLIGATIONS  
ET DIVERSIFIÉS

ÉPARGNE  
RESPONSABLE

Plus de 100 fonds  
ISR<sup>4</sup>

SUPPORTS  
IMMOBILIERS

Plus de 20 supports  
(SCPI, OPCI, SCI)<sup>5</sup>

PRODUITS  
STRUCTURÉS

ETF<sup>6</sup>

PRIVATE EQUITY<sup>7</sup>

DETTE PRIVÉE

Les unités de compte<sup>3</sup> présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.

Des options de gestion sont disponibles pour vous aider à maîtriser l'évolution de votre contrat.

OU

## LA GESTION SOUS MANDAT DÉDIÉE

Une gestion clé en main avec l'expertise de La Financière de l'Échiquier<sup>8</sup>

OFFRE CLASSIQUE

OFFRE SÉLECTION

3 profils : Prudent, Équilibré, Dynamique

Accessible à partir de 50 000 €

Accessible à partir de 150 000 €

## GARANTIE PLANCHER

Cette garantie, incluse dans les frais de gestion du contrat Target+, permet en cas de décès avant 70 ans de compenser les éventuelles moins-values du contrat en versant un capital supplémentaire à vos bénéficiaires. Ce capital correspond à la différence entre la somme des versements (minorée des frais sur versements et des rachats) et le capital constitué à la date du décès<sup>9</sup>.

2. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et hors prélèvements sociaux et fiscaux. 3. L'assureur Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.** 4. Investissement Socialement Responsable. <https://www.oradeavie.fr/fr/partenaire/nos-publications/reglement-sfdr-sur-publication-dinformations-matiere-durabilite/> 5. SCPI : Sociétés Civiles de Placement Immobilier, OPCI : Organisme de Placement Collectif Immobilier, SCI : Société Civile Immobilière. 6. ETF : Exchange Traded Fund. Plus de détails en p. 7. 7. Capital-investissement. Vérifier la disponibilité du support pendant sa période de commercialisation auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. 8. Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP91004. 9. Se référer à la Notice d'Information pour connaître les conditions d'application de la garantie plancher. Le capital supplémentaire est plafonné à 25 % du capital net investi (minoré des frais sur versement et des rachats) et est réduit quand le capital net investi (minoré des frais sur versement et des rachats) est supérieur à 1,5 million d'euros.

## DES FONDS EN EUROS COMPLÉMENTAIRES

Le contrat Target+ vous donne accès à trois fonds en euros, cumulables et garantis en capital<sup>10</sup>. Ces supports sont complémentaires et permettent d'investir sur des thématiques distinctes : l'infrastructure, les obligations et les marchés financiers.

Vous bénéficiez ainsi d'une plus grande diversification de l'investissement et d'une meilleure maîtrise globale du risque auquel s'expose votre contrat.

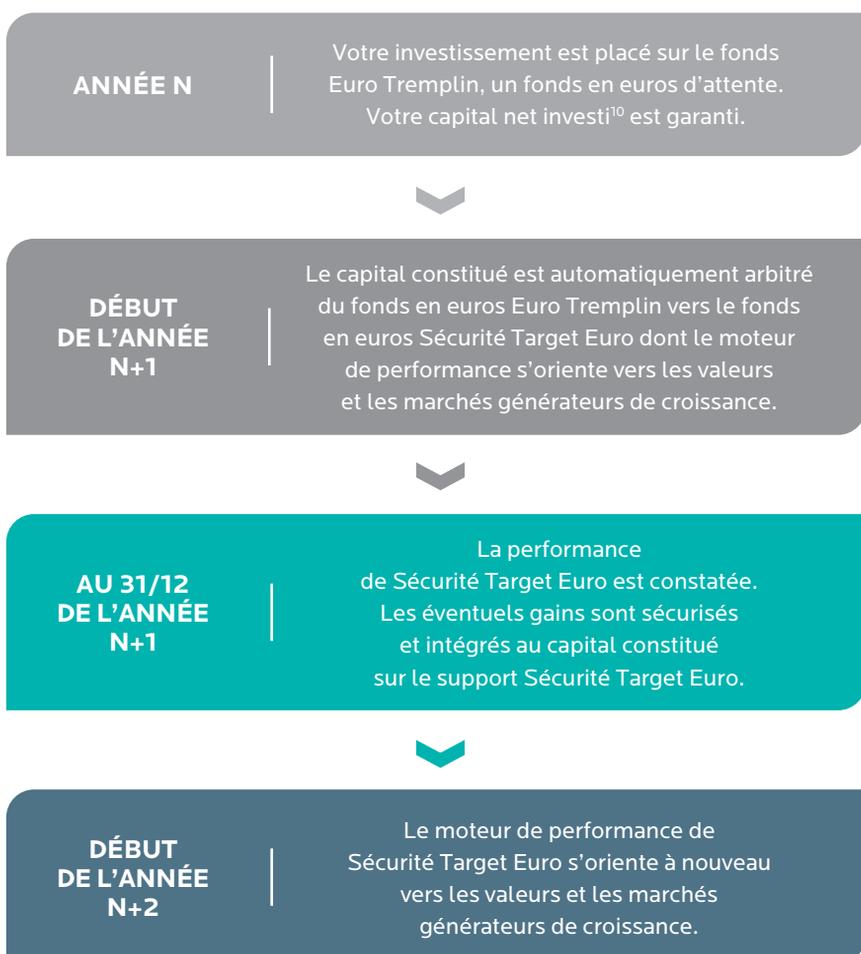


### SÉCURITÉ TARGET EURO

Sécurité Target Euro se différencie par son moteur de performance dont la stratégie est revue chaque année pour un positionnement au plus près du contexte de marché.

Le maintien des taux à un niveau élevé a orienté une approche d'investissement identique à celle du fonds Euro Classique sur une majeure partie de l'année 2023. Cette démarche sera renouvelée pour l'année 2024.

4



10. Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages et hors prélèvements sociaux et fiscaux.



## SÉCURITÉ INFRA EURO

Sécurité Infra Euro<sup>11</sup> ouvre de nouvelles opportunités d'investissement sur la thématique innovante de l'infrastructure. Il permet de participer au financement de projets de développement concrets au service des besoins quotidiens (transports, télécommunications, énergie, etc.). Ce support vous offre une disponibilité de votre capital à tout moment.



## EURO CLASSIQUE

Euro Classique, fonds « traditionnel » est un support solide et diversifié, tant en obligations d'États qu'en obligations de sociétés. Cet actif à vocation sécuritaire est peu sensible aux variations de la bourse.

Dans une logique de diversification, ces trois fonds en euros sont accessibles au sein du contrat d'assurance vie Target+ avec **un investissement minimum de 40 % en unités de compte. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital<sup>12</sup>.**

Le montant d'investissement sur Sécurité Infra Euro est plafonné à 30 % du total du versement dans la limite de 1 million d'euros.

## LES RENDEMENTS DES FONDS EN EUROS

**Rendements nets de frais annuels de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux.**

	2019	2020	2021	2022	2023
SÉCURITÉ TARGET EURO <sup>13</sup>	3,15 %	0 %	2,35 %	0 %	<b>3,38 %</b>
SÉCURITÉ INFRA EURO <sup>13</sup>	N/A	2,10 %*	2,10 %	2,50 %	<b>3,50 %</b>
EURO CLASSIQUE	1,00 %	1,00 %	1,00 %	1,90 %	<b>3,10 %</b>

**Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs.**

\* Le taux de rendement du support Sécurité Infra Euro est affiché sur une base annuelle. Ce support ayant été lancé le 01/07/2020, pour les clients ayant investi sur l'année 2020, ce taux a été affecté au prorata de la durée d'investissement effective jusqu'au 31/12/2020 (le taux de rendement net effectif sur la période du 01/07 au 31/12/2020 est de 1,05 %).

**11.** Vérifier la disponibilité du support auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. Oradéa Vie se réserve la possibilité de suspendre les versements en entrée sur ce support à tout moment. **12.** L'assureur Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. **Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.** **13.** Le rendement de ce fonds pourrait être inférieur à celui du fonds en euro traditionnel, voir nul en fonction des résultats réalisés. Potentiel de rendement qui ne serait constituer une garantie de résultat sur le fonds.

## TARGET+, UNE LARGE GAMME D'UNITÉS DE COMPTE DIVERSIFIÉES

### UNE SÉLECTION RIGOUREUSE

Les supports disponibles au sein du contrat Target+ ont été sélectionnés avec rigueur par les experts de Primonial, parmi les meilleurs fonds du marché, auprès de sociétés de gestion reconnues.

Les unités de compte vous permettent de dynamiser votre investissement. **Il faut néanmoins noter que leur potentiel de performance, plus élevé que les fonds en euros, a pour contrepartie un risque de perte en capital.**

**L'assureur, Oradéa Vie, ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Note/Notice d'Information.**

### RENFORCEZ VOTRE IMPACT AVEC LES FONDS ISR



**Plus de 100 fonds labellisés ISR<sup>14</sup>** : l'Investissement Socialement Responsable (ISR) a pour objectif d'appliquer les principes de développement durable aux placements financiers.

En plus des critères financiers, cette démarche prend en compte des critères extra-financiers type ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Ce type de placements permet d'allier performance économique et impact social et environnemental. Avec cette approche, vous participez, à travers votre investissement, au développement de valeurs financières positives et durables.

## CHOISISSEZ SELON VOS PRÉFÉRENCES

Le contrat Target+ vous donne accès à une large gamme de plus de 370 unités de compte en architecture ouverte. En fonction de votre profil d'investisseur et de votre sensibilité au risque et avec l'aide de votre conseiller, vous choisissez les supports selon vos préférences en vous créant une allocation sur mesure.



### Actions, Obligations et fonds diversifiés

Ces différentes classes d'actifs vous permettent de cibler votre investissement grâce à des thématiques (les énergies renouvelables, la santé, etc.), de viser un secteur d'activité en particulier (l'automobile, l'énergie, etc.) ou encore de choisir une zone géographique particulièrement intéressante.



### Les supports en Private equity<sup>15</sup>

Ils investissent dans l'économie réelle et offrent plus de diversification au sein de votre allocation. Le Private Equity ou capital-investissement est une des sources de financement des entreprises principalement non cotées en bourse. Il accompagne les entreprises choisies dans leur démarrage, leur croissance ou leur transmission.



### Les supports immobiliers

tels que les SCPI, SCI et OPC<sup>16</sup> offrent la possibilité d'investir indirectement dans l'immobilier avec un capital de départ limité et sans contrainte de gestion. Ils permettent ainsi de capter la rentabilité éventuelle des marchés immobiliers. Ces supports sont décorrélés des marchés financiers et par conséquent présentent une volatilité moindre.



### Les produits structurés

Supports financiers limités dans le temps, mettant en oeuvre une stratégie d'investissement prédéfinie. Leur formule vise à rechercher de la performance grâce à l'évolution d'un actif sélectionné et peut prévoir une protection du capital au terme<sup>17</sup>.



### Les Exchange Traded Fund (ETF)

Les ETF sont des produits financiers simples, liquides, transparents et performants, connus également sous le nom de « trackers » ou « fonds indiciaires cotés ». Chaque ETF a pour objectif de reproduire la performance, positive ou négative, de son indice de référence, par exemple le CAC 40.



### Les fonds de dette privée<sup>18</sup>

Ces fonds vous permettent de contribuer au financement de l'économie réelle. Principalement utilisée par les PME<sup>19</sup> et les ETI<sup>20</sup> en recherche d'un outil de financement rapide et flexible, la dette privée vient en complément du financement bancaire classique.

**Les supports d'investissement présentés (supports immobiliers, ETF, produits structurés, fonds ISR, Private Equity et dette privée) sont des unités de compte. Elles présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.**

**15.** Capital-investissement. Vérifier la disponibilité du support pendant sa période de commercialisation auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. **16.** SCPI : Société Civile de Placement Immobilier ; SCI : Société Civile Immobilière ; OPC : Organisme de Placement Collectif Immobilier. **17.** Capital net investi, hors frais sur versements, sur arbitrages, de gestion et hors prélèvements sociaux et fiscaux. **18.** Vérifier la disponibilité du support pendant sa période de commercialisation auprès de votre conseiller/interlocuteur habituel. **19.** PME : Petites et Moyennes Entreprises. **20.** ETI : Entreprises de Tailles Intermédiaires

## BÉNÉFICIEZ D'UN SERVICE HAUT DE GAMME AVEC LA GESTION SOUS MANDAT DÉDIÉE

Avec la Gestion Sous Mandat Dédiciée, déléguez votre épargne à la Financière de l'Échiquier tout en gardant une relation privilégiée avec votre conseiller en gestion de patrimoine.

Ce mode de gestion n'est pas cumulable avec la gestion libre.

### LES POINTS CLÉS

#### ► Une gestion dynamique de votre contrat

Accédez à une gestion sous mandat réactive avec des valorisations au jour le jour pour optimiser le potentiel de rendement de votre contrat.

#### ► Un mandat adapté à votre situation

Avec l'aide de votre conseiller, choisissez l'offre répondant à vos objectifs patrimoniaux, votre horizon de placement et votre profil d'investisseur avec l'aide de votre conseiller.

#### ► Une équipe de professionnels pour gérer votre épargne

La gestion financière est un métier à part entière et requiert des compétences pointues et du temps. Profitez de l'expertise de La Financière de l'Échiquier, une société de gestion de référence.

#### ► Un suivi personnalisé

Avec la Gestion Sous Mandat Dédiciée, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé grâce à un rapport de gestion détaillé, envoyé tous les 4 mois.

8

Cette gestion est accessible au travers de 2 mandats de gestion :

ECHIQUIER CLASSIQUE	ECHIQUIER SÉLECTION
<b>3 profils :</b> Prudent, Équilibré, Dynamique	
Accessible à partir de <b>50 000 €</b>	Accessible à partir de <b>150 000 €</b>
<b>100 %</b> de fonds La Financière de l'Échiquier	<b>70 %</b> de fonds La Financière de l'Échiquier <b>30 %</b> de fonds en architecture ouverte
<b>Sans frais de mandat</b>	<b>Frais de mandat : 1 % maximum<sup>21</sup></b>

**Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

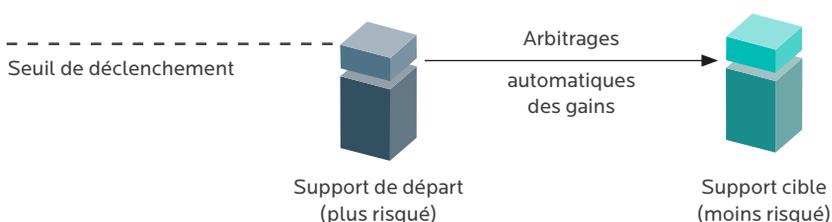
21. Référez-vous à la Note/Notice d'information pour plus de détails sur les frais applicables.

## GÉREZ VOTRE CONTRAT TARGET+ AVEC LES OPTIONS DE GESTION<sup>22</sup>

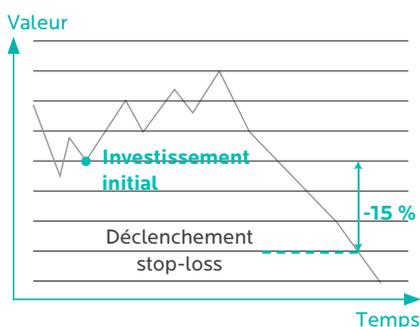
Votre contrat Target+ évolue au fil de vos besoins. Il vous donne la possibilité de mettre en place des options de gestion, véritables outils patrimoniaux qui vous aideront à mieux maîtriser l'évolution de votre contrat.

### VOUS SOUHAITEZ SÉCURISER VOTRE CAPITAL

- **La sécurisation des gains** transfère automatiquement les gains réalisés sur du/des supports sélectionnés vers le support Euro Tremplin, dès que le seuil de déclenchement défini préalablement avec votre conseiller est atteint.



- **La limitation des pertes (stop-loss)** permet de limiter les pertes causées par une baisse de valeur du/des support(s) sélectionné(s) grâce à un arbitrage de la totalité du capital constitué, déclenché automatiquement quand le seuil défini préalablement avec votre conseiller est atteint.

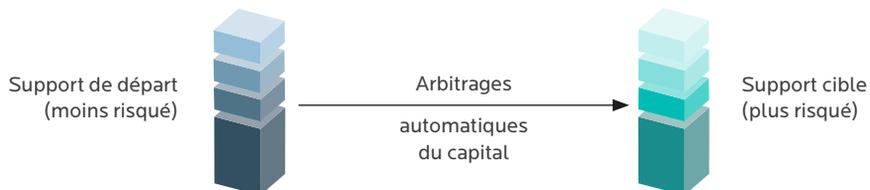


**Dans le cadre du contrat Target+, le support cible éligible est l'unité de compte monétaire de référence.**

9

### VOUS SOUHAITEZ DYNAMISER VOTRE CAPITAL

- **L'investissement progressif** permet de transférer peu à peu votre capital vers le(s) unité(s) de compte sélectionnée(s) préalablement avec votre conseiller. Les arbitrages sont réalisés depuis l'unité de compte monétaire de référence de votre contrat.



**Les unités de compte<sup>23</sup> présentent un risque de perte en capital et ne garantissent pas le capital versé.**

<sup>22</sup>. Disponibles selon les modalités prévues dans la Note/Notice d'Information. <sup>23</sup>. Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Note/Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## ET SI VOUS OPTIEZ POUR LES VERSEMENTS PROGRAMMÉS ?

Le contrat Target + vous donne également la possibilité de mettre en place des **versements programmés**<sup>24</sup>.

**L'objectif ? Les versements programmés permettent d'investir peu à peu sur les marchés financiers pour obtenir différents points d'entrée et ainsi lisser le prix de part dans la durée.**

### EXEMPLE\*

	Valeur versée	Valeur de la part à l'acquisition	Nombre de parts acquises
<b>Versements programmés</b>			
Janvier	100 €	100 €	1
Février	100 €	110 €	0,90
Mars	100 €	90 €	1,11
Avril	100 €	80 €	1,25
Mai	100 €	95 €	1,05
Juin	100 €	100 €	1
<b>Total des versements programmés</b>	<b>600 €</b>	<b>95,83 €</b>	<b>6,31</b>

<b>Investissement ponctuel</b>			
Investissement unique	600 €	100 €	6

\* Exemple non contractuel donné à titre indicatif afin d'illustrer le fonctionnement d'un programme de versements. **L'investissement en unités de compte présente un risque de perte en capital** et leur valeur est sujette à des fluctuations, à la hausse comme à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

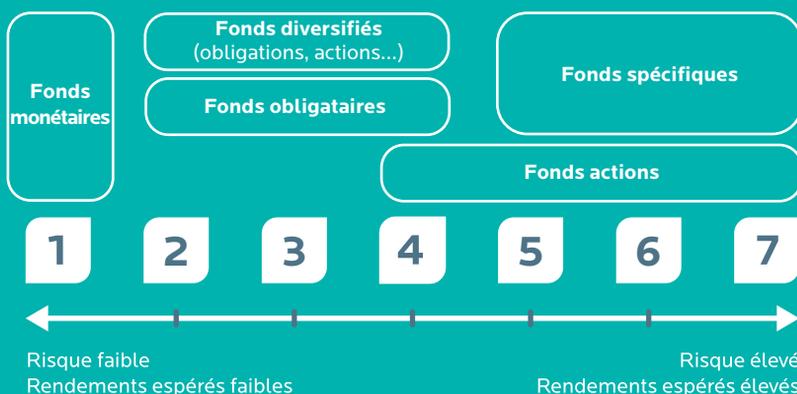
<sup>24</sup>. Les versements programmés sont uniquement valables en Gestion Libre ou dans le compartiment libre de la Gestion Sous Mandat Dédicée.

## COMMENT CONNAÎTRE LE NIVEAU DE RISQUE D'UN SUPPORT D'INVESTISSEMENT ?



Les unités de compte présentent un risque de perte en capital, plus le potentiel de performance d'un support est élevé, plus ce risque est important. Afin de permettre à l'investisseur de comprendre les caractéristiques d'un support, mais aussi ses avantages et les risques associés, il est important de prendre connaissance du Document d'Informations Clé (DIC). Il présente les informations essentielles et plus particulièrement le niveau de risque du support, marqué sur une échelle allant de 1 à 7.

Ce document est remis obligatoirement par votre conseiller avant toute décision d'investissement.



## COMPRENDRE LA FISCALITÉ DES RACHATS

11

Contrairement aux idées reçues, seuls les gains, appelés les **plus-values**, sont imposables au moment des rachats, c'est-à-dire quand vous récupérez une partie ou la totalité du capital constitué sur votre contrat.

**Exemple** : vous détenez un contrat d'assurance vie qui s'élève à 55 000 € dont 5 000 € de plus-values et vous souhaitez réaliser un 1<sup>er</sup> rachat de 10 000 €. **La somme imposable sera calculée uniquement sur la base des plus-values rachetées, selon la formule suivante** (hors dispositif d'abattement après 8 ans) :

montant du rachat - (primes brutes versées x montant du rachat / valeur du contrat).

Dans le cas présenté le calcul est donc le suivant :

$$10\,000\text{ €} - (50\,000\text{ €} \times 10\,000\text{ €} / 55\,000\text{ €}) = 909\text{ €}.$$

Par conséquent, l'impôt dû sera calculé sur la base de 909 €.

En revanche, aucun prélèvement ne s'applique si votre contrat n'a pas fait de plus-values.



## Contrat assuré par ORADÉA VIE

Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26.704.256 euros. Entreprise régie par le code des assurances. RCS Nanterre 430 435 669. N° ADEME : FR231725\_01YSGB. Siège social : Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex.

## Contrat présenté par PRIMONIAL

PRIMONIAL, Société par Actions Simplifiée au capital de 173 680 €.484 304 696 RCS Paris. Code APE 6622Z. TVA intracommunautaire FR 85 484 304 696. Société de conseil en gestion de patrimoine. Conseiller en Investissements Financiers, adhère à l'ANACOFI-CIF, Association professionnelle agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, sous le N° E001759. Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de Courtier en assurance et Mandataire d'intermédiaire en assurance, adhère à l'ANACOFI COURTAGE, Association professionnelle agréée par l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution. Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement, Immatriculée auprès de l'ORIAS sous le N° 07 023 148. Agent de services de paiement enregistré au registre des agents financiers REGAFI auprès de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution N° 84518, mandaté par Powens, établissement de paiement agréé, 84 rue Beaubourg 75003 Paris. Titulaire de la Carte professionnelle Transaction sur Immeubles et fonds de commerces sans détention de fonds N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière Police N° ACX8RA souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe SE, 42 rue Washington 75008 Paris. Siège social : 6-8, rue du Général Foy - 75008 Paris. Téléphone : 01 44 21 71 00 - Fax : 01 44 21 71 23. Adresse postale : 6-8, rue du Général Foy - CS 90 130 - 75380 Paris Cedex 8

**MAKE.ORG Foundation**, fonds de dotation régi par l'article 140 de loi n°2008-776 du 04/08/2008 et les décrets d'application n°2009-158 du 11/02/2009 et N°2015-49 du 22/01/2015, ayant fait l'objet d'une publication au Journal Officiel en date du 04/02/2017. Siège social : 13-15 rue de la bucherie, 75005 PARIS.

### CHIFFRES CLÉS

**GROUPE PRIMONIAL**

**ORADÉA VIE**  
GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

**52,9 MDS € D'ACTIFS GÉRÉS AU 31/12/2023**

**6,3 MDS € DE COLLECTE BRUTE EN 2023**

**PLUS DE 1 500 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS,  
GRANDS COMPTES ET INDÉPENDANTS**

**1 067 COLLABORATEURS**

**FILIALE DE SOGECAP\*  
DÉDIÉE AUX PARTENAIRES  
EXTÉRIEURS.**

**LES ACTIFS DE SOGECAP  
SOUS GESTION S'ÉLÈVENT  
À 137,5 MDS € AU 31/12/2023.**

\* SOGECAP, Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 1 263 556 110 €. Entreprise régie par le Code des assurances. 086 380 730 R.C.S. Nanterre. N° ADEME : FR231725\_01YSGB.

Oradéa Vie ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. La valeur des unités de compte qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Le fonctionnement des unités de compte est décrit dans la Notice d'Information. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Il est rappelé que toute personne intéressée par la souscription d'un contrat d'assurance doit disposer des connaissances et de l'expérience nécessaires pour évaluer les caractéristiques et risques liés à ce placement. À cet effet, l'investisseur doit se rapprocher de son intermédiaire en assurance habituel pour vérifier son niveau de connaissance et d'expérience ainsi que l'adéquation de ce placement à ses exigences et ses besoins, à sa situation financière ainsi qu'à ses objectifs de souscription.

**Prélèvements sociaux en vigueur au 01/01/2024 : 17,2 %.** Sur la partie fonds euros, les prélèvements sociaux sont prélevés lors de l'inscription en compte des produits : intérêts, revalorisation annuelle, désinvestissement total du fonds en euros par arbitrage ou rachat, ou dénouement du contrat (rachat total, rente, décès). Les opérations de souscription, rachat et arbitrage des unités de compte ne peuvent être

effectuées que sur la base du dernier Document d'Informations Clés ou de la dernière note détaillée ou, le cas échéant, de la dernière annexe complémentaire de présentation du support concerné remis préalablement à tout investissement et disponible gratuitement sur simple demande auprès de Primonial.

En matière d'assurance, Primonial agit en qualité d'intermédiaire en assurance inscrit en qualité de courtier, non soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et autorisé actuellement à présenter les contrats des entreprises suivantes : Allianz, Apicil Life, BPCF Life, Cardif Lux, CNP Assurances, Generali, Intencial, La Mondiale Europartner, One Life, Oradéa Vie, Sogelife, Spirica, Suravenir, Swiss Life France, Wealins.

Numéro d'immatriculation auprès de l'ORIAS : 07023148. Ce numéro est consultable sur le site du Registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance : [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Coordonnées du Service Réclamations : Primonial, 6-8 rue du Général Foy - CS 90130 - 75380 PARIS Cedex 8. Coordonnées de L'ACPR : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09

L'adhésion à ce contrat est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « U.S. Person » (telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine).

JANVIER 2024



POUR EN SAVOIR PLUS :  
[WWW.QUEFAIREDEMEDESCHETS.FR](http://WWW.QUEFAIREDEMEDESCHETS.FR)

COMMUNICATION PUBLICITAIRE  
DEPOURVUE DE VALEUR CONTRACTUELLE